

Mende, le 10 août 2015  
Nos réf. : La Présidente  
FC/JC

*Monsieur le Président*  
**ALPE**  
*Montée de Julhers*  
**48000 BALSIEGES**

Monsieur le Président,

Vous m'avez adressé une copie du courrier que vous avez envoyé à Monsieur le Préfet à l'issue de la réunion du Comité Départemental « Grands Prédateurs » du 10 juillet 2015. Vous indiquez que la présence du loup semble admise par tous or il n'en est rien.

La Chambre d'Agriculture qui représente les intérêts de l'agriculture départementale a, systématiquement fait le constat que la présence du loup est incompatible avec l'élevage pratiqué sur ce département et nous continuerons à initier et soutenir toutes les démarches qui viseront à retrouver la sérénité que nous avons connue pendant que cette espèce était absente du territoire.

Je note que vous mettez L sur le nom commun loup. Cela démontre encore une fois l'adoration pour ce prédateur qui vous aveugle alors qu'une analyse objective conduit au constat que cette espèce n'est pas menacée et il n'y a aucune raison d'imposer ses massacres dans les élevages.

Les éleveurs ovins sont dans un tel état de détresse que certains renoncent à cette production irremplaçable pour la gestion de ce territoire et la préservation d'une biodiversité riche. Tous sont exaspérés voire désespérés qu'en plus des cours à la baisse, des contraintes réglementaires on leur impose la présence de ce prédateur qui détruit le fruit de leur travail et le sens même de leur métier.

Pour pouvoir appréhender avec une telle désinvolture ces situations dramatiques je m'interroge : êtes-vous totalement ignorant des questions agricoles ou est-ce l'expression d'un cynisme méprisant ?

Dans votre courrier vous émettez également des doutes sur la responsabilité du loup dans les attaques sur les troupeaux. C'est inadmissible de mettre ainsi en cause les constats réalisés par des agents assermentés et j'espère qu'ils vous feront la réponse que vous méritez. Cela confirme en tout cas la subjectivité partisane dont vous faites preuve qui disqualifie toute votre argumentation.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Copie à :

- DDT,
- Monsieur le Préfet,
- Fédération Départementale des Chasseurs,
- FDSEA,
- JA,
- Site internet Chambre d'Agriculture de Lozère

